



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. F1553

5 jours

PRAxis

Parcours métiers certifiants

ÉDITION 2024

Satisfaction

4,4/5

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL-FACTURATION-RECOURVREMENT

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAxis POUR :

- **Bien débiter dans la fonction et maîtriser** les fondamentaux pour produire un dossier administratif de qualité
- **Bénéficier** d'un enseignement concret dispensé par des professionnels de terrain experts dans leur domaine
- **Apprendre** d'un programme de formation complet et approfondi, aligné sur le référentiel de compétences ANAP
- **Obtenir** une certification professionnelle

Le CNEH est habilité à délivrer le certificat professionnel FFP

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

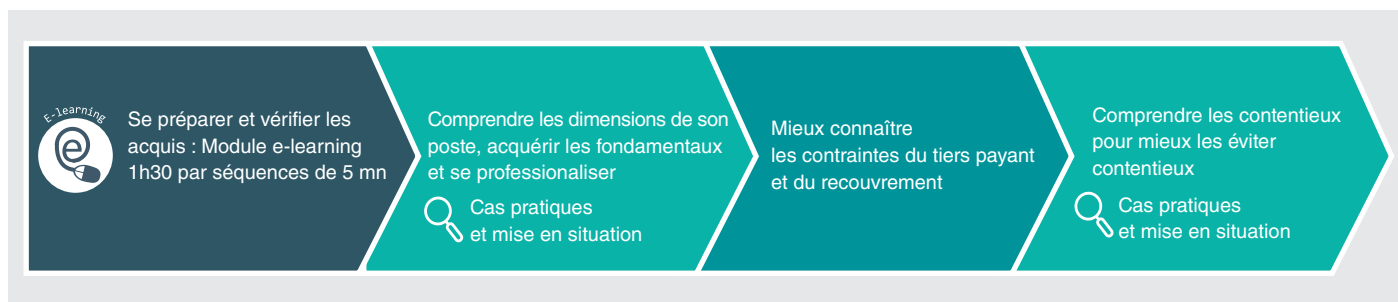
WWW.CNEH.FR



GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT



de formation intensive pour mieux appréhender son environnement de travail, ses responsabilités et ses missions et pour développer ses compétences en vue de produire des dossiers administratifs et des factures de qualité administratifs comme des factures de qualité



INTRODUCTION (0,5 jour)

L'environnement, les missions et les responsabilités du gestionnaire administratif

- Le contexte général : Le tiers-payant et la tarification à l'activité, raisons d'être de la facturation des soins
- Les enjeux de la facturation des soins et du recouvrement des prestations facturées : le financement de l'hôpital expliqué
- Le processus de facturation des soins hospitaliers : les activités et professionnels qui concourent au processus AFR (Accueil-Recouvrement-Facturation)

MODULE 1 (2,5 jours)

De la prise en charge financière des frais de soins à la facturation des prestations d'hospitalisation et de soins externes

- ▶ **Connaître les règles d'identitovigilance et de couverture sociale pour constituer un dossier administratif de qualité**

ATELIER 1

L'identitovigilance et la confidentialité des données

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

ATELIER 2

Le recueil des données de couverture sociale

- Connaître en détail le contenu du dossier de couverture sociale du patient et maîtriser le vocabulaire de l'admission
 - les différents parcours du patient
 - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : régimes, caisses, risques, etc.
 - le patient assuré social : Son identification, ses droits à prise en charge, son reste à charge (ticket modérateur, forfait journalier, ...)
 - le patient non assuré social : les prises en charge possibles
 - le tiers payant par les «mutuelles»

ATELIER 3

La facturation des prestations en pratique

- Revue des prestations facturées en hospitalisation et en soins externes
 - prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation
 - taux de prise en charge et exonérations (ALD, invalidité, soins « exonérant »)
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité
 - les bonnes pratiques, les cas particuliers
- Le dossier complet et le « GO » facturation

🔍 Cas pratiques et mise en situation :

- facturation à partir de différents cas de parcours patient
- réalisation d'une demande de prise en charge
- organisation de la facturation : les évolutions attendues par le programme national SIMPHONIE (ROC, DIAPASON, FIDES, etc.)

MODULE 2 (1 jour)

Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public

- ▶ **Mieux connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement**

ATELIER 4

Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'assurance Maladie CPAM
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- Les contrôles réalisés par les CPAM sur les factures hospitalières

ATELIER 5

Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement hospitalier :
 - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
 - les procédures, les poursuites, les délais de prescription



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (1 jour)


Connaître les formes et causes du contentieux

- Maîtriser le traitement des contentieux simples
- Comprendre les différentes causes de non qualité de la facturation et acquérir les bonnes pratiques pour les éviter

ATELIER 6

Le contentieux, dont les rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux général et des rejets B2

 Au travers de nombreux exercices les participants analysent les origines des contentieux, acquièrent la maîtrise des bonnes pratiques et s'entraînent à la correction des erreurs les plus fréquentes.

Les mises en application portent sur des réclamations patients, des rejets «mutuelles» et des rejets B2, tous issus de cas concrets

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

- La validation du parcours et des acquis de formation, a lieu en fin de cycle sous forme de QCM (environ 1 heure)

E-learning



Le cycle Praxis fait l'objet, dans les semaines qui précèdent, d'une préparation à distance en e-learning (1h30 maximum par séquences de 5 minutes environ) Les stagiaires devront pouvoir accéder par internet à la plate-forme e-learning du CNEH

Réf. F1553



Soit une durée de 35h - en classe virtuelle

Session 18 au 22 nov. 2024

Tarif adhérents* 2 250 €
Tarif non-adhérents* 2 500 €

*Tarifs nets de taxe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de gestionnaire accueil-facturation en établissement de santé MCO ou SSR, public ou privé.

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Aude Bloux,
Consultante, GIP CPAGE à Dijon

Patrick Coignet,
Inspecteur divisionnaire des finances publiques adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Corinne Villette,
Cadre admissions-facturation
CHU de Nantes



Olivier Wery,
Chef de projet Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) - Pôle Finances,
coordinateur du parcours Praxis
olivier.wery@cneh.fr
06 38 11 93 64

DEMANDE D'INSCRIPTION



Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :
Par E-mail : cristiana.chaves@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique formation/ nos domaines de formation
Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76
Pour tout renseignement, contactez **Cristiana Chaves** au **01 41 17 15 06** ou par mail : cristiana.chaves@cneh.fr



GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT (Réf. F1553)

classe virtuelle : du 18 au 22 nov. 2024

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

*Tous les champs sont obligatoires

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.
Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.
Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 250 €
Tarif non-adhérents	2 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

DURÉE ET HORAIRES

5 jours de formation en distanciel soit 35h
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

CONTACT

Inscription et renseignements



Olivier Wery,

Chef de projet Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) - Pôle Finances, coordinateur du parcours Praxis

olivier.wery@cneh.fr
06 38 11 93 64



Cristiana Chaves
Assistante de formation
cristiana.chaves@cneh.fr
01 41 17 15 06